

Santé. Dégradation des conditions de travail et de la qualité des soins Quelle prise en charge de la vieillesse ?

Face à la dégradation des conditions de travail subie par soignants et soignés, et face aux économies voulues par le gouvernement, Force ouvrière appelle à la mobilisation pour stopper la tendance.

aux exigences de soin productif au lieu de soin qualitatif, FO demande à être entendu rapidement par les pouvoirs publics. « Le jeudi 19 octobre, précise Franck Houlgatte, Force ouvrière avec la CGT, la CFDT, la CFTC, l'Unsa et l'association des directeurs au service des personnes âgées, nous avons interpellé publiquement le Président de la République. »

Demande collective

Un rendez-vous a été sollicité : « Le 8 novembre, son chef de cabinet nous a répondu que le grand nombre de sollicitations que reçoit Emmanuel Macron ne lui permet pas de répondre favorablement à notre demande collective. Les salariés des EHPAD, les résidents ainsi que leurs familles apprécieront ! »

Le 28 novembre, FO compte mettre en marche les délégués des EHPAD privés et publics. Les revendications sont nombreuses pour tout le secteur de la santé privée. Diminution des budgets, suppression des contrats aidés, modification dans les négociations des accords d'entreprise... : l'impact sur le quotidien est violent, dé-

« Comment prend-on en charge nos vieux ? » C'est une des questions que pose Franck Houlgatte au nom de FO Santé privée. Le secrétaire général adjoint de l'union nationale des syndicats Force ouvrière de la santé privée était hier à Cherbourg. Avec Frédéric Cousin, secrétaire FO de la fondation Bon Sauveur, il en a profité pour faire un point sur la situation générale dans les établissements de santé, et pour dénoncer la politique menée par le gouvernement.

En particulier la tendance à réduire les moyens dans la prise en charge des personnes dépendantes. Face au mode de financement des EHPAD, face au manque de contrôle des financements publics, face



Frédéric Cousin, FO Bon Sauveur, avec Franck Houlgatte, de l'union nationale des syndicats FO Santé privée.

nonce FO, qui appelle à faire front.

« Nous sommes le seul secteur en France où les accidents du travail sont en augmentation. On constate de nombreuses tentatives de suicide. On a des salariés qui vont de plus en plus mal », témoignent les élus syndicaux. Un des exemples qu'ils donnent pour illustrer les conditions de travail : « En EHPAD, on dispose de six minutes pour lever, toiletter, habiller et faire déjeuner le résident. [...] Il faudra un jour qu'un gouvernement nous explique comment on prend en charge nos vieux ! »

Sur le volet plus particulier de la revalorisation des coefficients pour les aides-solignants et les aides-médecins psychologiques, FO appelle également à signer massive-

ment un avenant pour qu'il n'y ait pas de différenciation entre les deux métiers.

L'appel concerne tous les salariés des établissements FEHAP (Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne), Franck Houlgatte invite les personnels du secteur à le contacter au 06 12 25 94 25 ou sur le site unso.org.

G. L.